Commune de **MONTHERME**



Mairie

Place de la République 08800 – MONTHERME Tél: 03 24 53 00 09

Fax: 03 24 53 01 15 mairie.montherme@wanadoo.fr

> Site internet: http://montherme.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi inclus, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,

Permanences des élus en mairie, le mercredi de 17 h à 18 h 30 sur rendez-vous en contactant le n° 03 24 53 00 09 ou mairie.montherme@orange.fr

MONTHERME

Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne

Siège social: Rocroi Accueil: 03 24 54 59 12 Mail: contact@ccvpa.fr

Siège administratif des Vallées de Meuse et Semoy Accueil: 03 24 36 08 61 Mail:contact@ccvpa.fr

Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

JANVIER 2018 No 41

Sommaire:

Page 2: .Ardenne Pointe Parapente et Enedis

Travaux Modification des permanences Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Page 4 : .Calendrier des manifestations

.Etat Civil

Page 6: .LCM Athlétisme

Création d'entreprise
Amélioration de l'habitat en 2018

Page 3: .les boîtes à livres

Au club des anciens L'économie touristique en VPA

Le déversoir de la Racine

Page 5 : .Ecole Pourquoi 4,5 jours .Du côté des lecteurs



Le mot du Maire:

Après une année 2017 agitée par plus de six mois de campagnes électorales, avec les primaires, les présidentielles et les législatives, l'année 2018, sans élection doit permettre de calmer les jeux ou combats politiciens. Les extrêmes écartés cette fois, nous dit-on, ce sera ni-droite, nigauche ou à la fois droite et gauche, certes les idéologues vont en prendre un coup mais cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner ses idées ou cesser de s'intéresser à la Politique (vie de la cité). A rappeler quand même que, dans notre pays, si la démocratie s'exerce par les urnes, la République n'existe que dans le respect des majorités qui en sortent quelle qu'en soit l'analyse faite et cela malgré le poids des abstentionnistes. Le nouveau Président et sa nouvelle majorité savent qu'ils seront jugés sur les résultats ou conséquences de leur politique et les prochaines échéances électorales en seront de bons indicateurs... à condition que chacun y participe.

Avec la fin de la crise économique, la reprise des investissements dans les entreprises de nos vallées et l'attractivité reconnue de notre Communauté de Communes dans l'économie touristique, l'année 2018 s'annonce plus favorable. A noter ce paradoxe dans notre département lourdement frappé par le chômage : les entreprises locales embauchent à nouveau, ce qui est un signal très positif, mais elles ont les plus grandes difficultés à trouver des personnels...

Ces indicateurs m'autorisent à espérer que cette nouvelle année sera porteuse d'espoir et je souhaite donc à chacune et chacun d'entre vous, bonheur familial et réussite professionnelle pour une bonne et heureuse nouvelle année 2018.

A. BERNARD

Ardenne Pointe Parapente et Enedis s'unissent pour limiter les risques liés à la pratique des sports aériens

L'association Pointe Ardenne Parapente et Enedis (ex EDF) ont travaillé ensemble pour identifier les sites d'atterrissage avec présence de réseaux électriques.

Une fois les sites répertoriés, il a été convenu d'améliorer les panneaux d'informations des aires d'atterrissage. Sur ces panneaux il est question de sécurité électrique, d'informations spécifiques pour les parapentistes et également de la biodiversité des milieux.

Le Parc Naturel Régional a fourni la charte graphique ainsi que toutes les informations relatives au faucon pèlerin qui considère parfois le parapentiste comme un prédateur.

Ces panneaux permettent de diffuser les messages de sécurité, la présence ou non des faucons pèlerins aux abords des sites d'envol afin que tout le monde trouve sa place.



Ce projet est aussi un engagement sociétal, c'est l'école de Moraypré Institut Médico Educatif à Haybes qui a fabriqué les panneaux en bois. Les élèves ont mené ce projet de la conception à la réalisation pour construire les 5 panneaux qui sont installés sur les sites de Fumay, Revin-Haybes, thermé et Haulmé.

Travaux

<u>Voirie</u>: Aménagements du chemin d'accès au « tir de la croix Ste Anne » et d'une partie de celui de l'église de Laval -Dieu (Longue Haie).

Première tranche de réfection des trottoirs et des caniveaux dans le hameau des Woieries.



RAR (Reste A Réaliser) devis signés : réfection de l'accès au cimetière de Laval-Dieu entrée rue Voltaire. Remplace-

ment de la toiture du foyer des Anciens et une partie de l'ancienne école rivegauche.

Création d'un cheminement d'accès aux toilettes des Hauts-Buttés.



Modification des permanences

Les permanences des élus étaient proposées le mardi et le samedi en Mairie ainsi que dans l'ancienne école des Hauts Buttés. Depuis plusieurs mois, force est de constater que celles du samedi ne se justifient plus, elles sont donc supprimées.

En effet, les Baraquins préfèrent aujourd'hui rencontrer le Maire ou les adjoints sur rendez-vous ou par internet. Toutefois, les élus restent à la disposition de la population aux jours et heures de leur choix ainsi que le mercredi à partir de 17h30 pendant la municipalité.

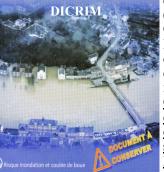
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Comme tous les ans, la municipalité a mis à jour son PCS compte tenu des nouvelles réglementations en matière de catastrophes naturelles et plus récemment de la prise en compte des risques d'attentats.

C'est ainsi que toutes les fiches actions sont mises à jour, toutes les fiches de renseignements sont actualisées et des simulations de crises organisées. Le 19 Octobre avec les services de l'EPAMA (Etablissement Public Aménagement de la Meuse et des ses Affluents) une simulation de crue de la Meuse a été programmée afin de tester l'organisation des actions à mener.

Le nouveau périmètre élargi à 20 km de la zone du PPI (Plan Particulier d'Intervention) autour de la centrale nucléaire de Chooz nous imposera en 2018 d'inclure ce nouveau risque majeur dans notre PCS et d'actualiser notre DI-CRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Il est rappelé que chaque famille doit être en possession



du livret : DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) pour connaître les consignes à respecter en cas de catastrophe naturelle ou non.

Chaque foyer doit vérifier qu'il est bien en possession de ce document (obligatoire), sinon en faire la demande en Mairie.

<u>Bâtiments communaux :</u>

Réfection complète de l'ancienne école des Hauts-Buttés.

Réfection de l'ancien lavoir des Hauts-Buttés (quartier Parent).

Isolation phonique de la salle de restauration des Ecaillettes.

Mise en accessibilité par une rampe d'accès, création d'un sanitairedouche handicapés, et pose de deux portes de secours dans la maison des associations rue du Port.

Mise aux normes accessibilité de tous les escaliers des bâtiments com-

Ecole des Hauts-Buttés

Actuellement un dossier de mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est déposé en demande de subvention pour nos deux écoles.

Un cabinet d'architecte travaille actuellement sur la mise en accessibilité de la salle des fêtes, du foyer des anciens et de la Maison du Peuple.

Les Boites à livres

Depuis quelque temps, vous avez peut-être aperçu dans la commune (place Jean Baptiste Clément, place de la Mairie et en bas de la ruelle Creuse), trois petites maisons avec des livres à l'intérieur. L'idée est de proposer à chacun l'opportunité de déposer un livre lu tout en ayant la possibilité d'en choisir un autre. C'est un système de gratuité et d'échange fondé sur le civisme et le partage.

Tous les livres (romans, BD, revues, poésies,...) sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car n'oubliez pas que ces boîtes à livres s'adressent aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Les boîtes ont été fabriquées par des personnes en réinsertion sociale sous l'égide de l'association LEDA

(L'Environnement **D'Abord**).

Nous déplorons déjà les actes de vandalisme commis sur deux boîtes dont les portes ont volontairement été arrachées! La stupidité et l'incivilité de certaines personnes, ne connaissent malheureusement aucune limite.



Au club des Anciens

Afin de redynamiser le club des Anciens, le comité des œuvres sociales a décidé de relancer deux activités depuis bien longtemps délaissées. L'héritage des Anciens (outils et matériels divers) a permis le redémarrage d'un atelier vannerie. Après une formation de deux jours, l'heure est venue aux adeptes de se lancer dans de nouvelles créations en rappelant que cet atelier est ouvert à toute personne intéressée disponible. Il en est de même de la section poterie (voir LIM 40) qui vient d'acquérir un four de cuisson de la terre et des émaux.

Cette année, doyennes et doyen ont été honorés lors du traditionnel repas dansant.



L'économie touristique en VPA (Vallée et Plateau d'Ardenne)

De Rocroi, avec ses fortifications en étoile, à la vallée de la Semoy évoquée par Rimbaud, en passant par le site des Vieilles Forges et la « Perle de la Vallée » (Monthermé), notre territoire concentre, en partie, ce qui se fait de mieux en équipements et sites touristiques.

Les investissements réalisés par le Département, à « Witacker » et la Voie Verte Trans-ardennes ainsi que ceux réalisés par l'ex CCMS puis VPA avec, entre autres, la transsemoysienne, le port de Monthermé et les haltes fluviales de, Bogny et Joigny ainsi que les haltes camping-cars concourent à attirer de plus en plus de plaisanciers et de touristes sur notre territoire. Les investisseurs privés ne sont pas en reste avec, entre autres, la base d'Haulmé, les croisières « du Roc », les « petits bateaux », la guinguette « Au fil de l'eau » ainsi que ceux qui proposent diverses activités de loisirs dans nos vallées comme la randonnée, la location de VTT, canoës etc.

Les musées de la Métallurgie Ardennaise, de la Forêt et de l'Ardoise témoignent, parmi d'autres, de l'histoire économique et industrielle de notre CC, tandis que le Musée des Minéraux et Fossiles expose la richesse géologique de notre Ardenne primaire.

Nos atouts sont importants, et il ne fait pas de doute que le nouvel Office du Tourisme et les associations locales sauront travailler ensemble à la promotion de notre nouvelle CC dans des actions propres à assurer son développement économicotouristique. Nous pouvons maintenant nous tourner vers l'avenir et comme nous le faisait remarquer un Sous-Préfet nouvellement nommé « …il serait temps que les Ardennais euxmêmes arrêtent de se plaindre et de dénigrer leur territoire… » (Voir « le courrier des lecteurs »).

Cette année 2017, c'est 1103 bateaux et 4200 camping-cars (payants) qui ont fait escale sur nos haltes ce qui représente quelques 10700 visiteurs sur notre territoire.

Le déversoir de « La Racine » (suite)

Dans la LIM n°40 nous précisions que l'application de la loi, sur l'obligation de restaurer la continuité écologique de la Semoy, devait tenir compte du patrimoine historique existant et surtout ne pas compromettre le développement industriel et la création d'emplois, de l'entreprise FORGEX France qui investit actuellement plusieurs millions d'euros sur son site.

A compter du 1^{er} Janvier 2018, notre ComCom VPA, exercera la compétence GEMAPI (**GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et **P**rotection contre les **I**nondations), et à ce titre a pris en charge le dossier du déversoir de « La Racine ».

Après avis de Mme l'architecte des bâtiments de France, nos demandes ont été reprises par notre CC qui, par la voix de son Président, a chargé le bureau d'études de trouver un compromis assurant la continuité de l'apport en eau à la société Forgex, le rétablissement de la continuité écologique, la création d'une frayère lithophile* ainsi que la conservation et restauration d' 1/3 du déversoir.

Certes ce compromis aura un impact sur le niveau de l'eau en amont du déversoir mais des projets d'aménagements pourront être faits pour valoriser le secteur de l'Abbaye et l'espace de loisirs.

*La société BAMEO (maître d'œuvre dans la construction des barrages de la Meuse) a l'obligation de créer une frayère au droit du déversoir de la Racine dans le cadre de ses mesures compensatoires. BAMEO prenant les travaux à sa charge.

Calendrier des manifestations

JAN	VIER	Organisateurs	manifestations	lieux	
S	6	Voeux du Maire	Municipalité	Salle des Fêtes	
		Galette des Rois	UNC	Salle JB Clément	
V	19	Loto	AFR	Salle des Fêtes	
FEVRIER					
V	9	Loto	Club du mercredi	Salle des Fêtes	
S	17	Belote	Animation Baraquine	Salle des Fêtes	
D	18	Assemblée Générale	Cochonnet Baraquin	Salle des Fêtes	
S	24	Assemblée Générale	UNC	Salle JB Clément	
MARS					
S	10	Repas dansant	AAM	Salle des Fêtes	
D	18	Bourse de Printemps	AFR	COSEC	
L	26	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome	
V	30	Loto	AFR	Salle des Fêtes	
S	31	Chasse aux oeufs	Animation Baraquine	Abbaye de Laval-Dieu	
AV	'RIL				
L	2	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome	
S	7	Orée des légendes	Orée + Municipalité CAM	Cosec + Abbaye de Laval-Dieu Salle des Fêtes	
		Repas dansant Rivières Propres	AAPPMA	La Racine	
-	0	•	0.7.11		
D	8	Orée des légendes	Orée + Municipalité	Cosec + Abbaye de Laval-Dieu	
L	9	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome	
S	14	Concert de l'harmonie	HMM	Salle Jacques BREL	
L V	16	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome	
	20	Loto	Brico Club	Salle des Fêtes	
V S	21 22	Exposition d'Art.	M. Christian Crépeaux	Rue du Lieutenant Barbaste	
L	23	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	boulodrome	
V	27	Réservé		Salle des Fêtes	
S	28	Réservé		Salle des Fêtes	
D	29	Cérémonie des déportés Fêtes de la bière	Municipalité AAM	Monument aux morts Quai Aristide Briand	
L	30	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome	
MAI					
M	1	La baraquine	Local club	COSEC	
V	4	Loto	Brico club	Salle des Fêtes	
D	6	Cérémonie des aviateurs	UNC	Salle des Fêtes	

Etat civil du 17/05/2017 au 15/12/2017							
Ces listes sont publiées avec l'assentime intéressées ou de leurs responsables	ent des personnes légaux	VENUTI Amélie Louise Andrée (91 ans) Veuve SIMONET JANSSEN Raymond Marcel Gaston (90 ans)	22 septembre 23 septembre				
Naissances	11 ' '	COURTEHOUX Marie Louise (96 ans) Veuve LOISEAUX	27 septembre				
DI GIACOMO Albane Lola CHEP Andréa Maria Magali BERNIER Mathis Alexandre Théo HYON Maëlya	11 juin 18 juillet 10 août 18 octobre	BERTRAND Serge Louis (69 ans) NAÏT KADI Bachir (61 ans) ROGER Claudine (76 ans)	02 octobre 14 novembre 17 novembre				
Décès		Mariages					
DOUCET Michel René (86 ans) LEPINE Marlène Jeanne (69 ans)	26 mai 30 mai	FONTAINES Xavier Pierre Guy et ROBINET Justine Marie	15 juillet				
Epoux GUILLAUME IURETIG Luigina Valentina (90 ans)	17 juin	PEROCHE Nicolas Désiré et BAURAND Karen Julie	26 juillet				
Veuve ZORZA TESTA Françoise Nöelle (69 ans) Veuve BINSE	12 juillet	LECLET Mickaël Miguel et JACQUESSON Dorothée Lydia	29 juillet				
BOUCHE Elisabeth Alice (79 ans) MANSOURI Jacky Pierre (70 ans)	21 juillet 03 août	GUERIN Jonathan Patrick Yannick et WILMET Charlène Line Renée	19 août				
GOFFAUX Daniel (71 ans)	14 août	FRITSCH Arnaud et BEAUPERE Audrey Annette Ginette	09 septembre				

Ecole: Pourquoi 4,5 jours

La France a été le seul pays au monde à instaurer la semaine de 4 jours, accompagnée d'une réduction des heures d'enseignements. Le précédent Gouvernement, au vu des résultats et dégâts constatés, a tenté de corriger le tir avec le retour à la semaine de 4,5 jours mais sans remettre les heures d'enseignement (qui deviennent périscolaires).

Devant les pressions, le nouveau Gouvernement a laissé la liberté aux communes d'organiser la semaine scolaire en 4 ou 4,5 jours. Cette décision relance ainsi la polémique sur le bien fondé de la réforme, chacun y va donc de ses arguments, justifiés ou non, pour organiser une semaine trop souvent motivée par ses seuls intérêts particuliers.

Pour une bonne information: Il est important de savoir que les Scientifiques de l'Académie de médecine, dont on peut penser qu'ils ne sont pas un ramassis d'irresponsables ou qu'ils y ont un intérêt partisan, rappellent que la santé de l'enfant doit primer sur l'intérêt des adultes. De plus, ils précisent : « la semaine de 4 jours est un contresens biologique qu'il faut abolir en aménageant le temps scolaire sur 4 jours et demi ». (L'Académie de médecine milite d'ailleurs en faveur de la classe le samedi matin plutôt que le mercredi. Quelle révolution...!) L'Académie appelle également les parents à être : « plus attentifs à la durée et la qualité du sommeil, indispensables à la réussite de leurs enfants ».

Si nous avons bien compris que la semaine de 4,5 jours est accompagnée d'un transfert de charges de l'Etat sur la collectivité (périscolaire) c'est le seul souci de la santé et de la réussite de l'enfant qui justifie notre choix pour 2017-2018.

Le récent classement des résultats des écoliers français comparés à d'autres pays, ainsi que le faible niveau atteint, notamment en lecture, plaide pour un aménagement du temps scolaire responsable qui dépasse la polémique autour de la seule semaine de 4 jours et rende chaque heure d'enseignement efficace.

Du coté des lecteurs

A travers les courriels et réseaux sociaux, la liberté est donnée à chacun de s'exprimer, en voici quelques exemples.

1. Courrier adressé en 2016 par monsieur Jean Luc Lemaire de Charleville à l'organisme qui délivre le pavillon bleu à Paris

Texte en version original

« Mesdames,

Je me permets de vous écrire car je suis très étonné que le port communautaire de Monthermé dans le département des Ardennes ait le pavillon bleu.

Quand je compare ce port avec d'autres structures qui l'ont également c'est très surprenant.

Je ne remets pas en causes vos critères d'attribution mais pour la valeur du pavillon bleu vous devriez être plus vigilant. Une visite de contrôle inopinée vous permettrait de constater les manquements au sein de la dite commune.

Les gens nourrissent les animaux sauvages tels les cygnes, canards et oies bernaches en toute impunité ce qui les attire et engendre des déjections et les animaux domestiques font leurs besoins n'importe où. Par beau temps l'odeur est loin d'être agréable.

La gestion des déchets est limitée, les détritus humains jonchent le quai trop longtemps.

Je ne m'étendrais pas sur la propreté de la ville où seules les grandes rues sont à peu près nettoyées. Dans les petites rues certaines personnes jettent des déchets par la fenêtre en toute impunité.

Le nombre de coffrets électriques pour les campings cars est insuffisant.

Il n'y a pas d'équipement sanitaire ce qui est un comble.

Il me semble qu'une bouée de secours ainsi qu'un défibrillateur sur le quai ne seraient pas superflus ni une formation aux gestes d'urgence du personnel.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Luc Lemaire »

Réponse : les Baraquins apprécieront

2. Mail reçu en Mairie en juillet 2017 de Monsieur Rottier Gérard de Maroilles.

Texte en version original

« je me rends souvent et avec plaisir pour arpenter la voie verte . Quel dépaysement !

Permettez moi de vous féliciter pour votre accueil et l'environnement de votre cité. Avec une mention particulière aux magnifiques toilettes publiques qui honorent les qualités souvent oubliées du respect des visiteurs. Un très bel exemple de l'application de la bienséance en société. Donc, un bravo chaleureux et une pensée à ceux qui entretiennent ces locaux pour le bien être de Tous. Merci de répandre ce message d'un voyageur reconnaissant, Vive Monthermé!

Rottier Gérard, de Maroilles »

Réponse : Merci ! On regrette cependant les dégradations déjà commises dans cette réalisation.

- 3. Sur Facebook en commentaire à un article dénonçant des dégradations commises sur des aires de jeux à Sault Les Rethel. Monsieur le Picard ajoute. Texte en version original
- « Et nous, notre maire (Monthermé) délaisse les jeux pour les enfants dans le village (c'est devenu le lieu des crottes pour chiens et camouflages des chats ou alors faire du foins) ainsi que les jeux extérieur de l'école ... j'espère qu'il y aura une seconde liste pour les votes.»

Réponse : Nul doute que Monsieur Le Picard n'a ni chien ni chat et qu'il aura à cœur de sortir de l'anonymat afin de mener une liste aux élections.

LCM Athlétisme

Le club existe depuis 36 ans, il est affilié à la Fédération Française d'Athlétisme, reconnu club formateur, on peut y pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme : saut à la perche, lancer de poids et javelots, course à pied sur route, sur piste ou trail. Tous les profils sont présents compétiteurs ou non.

Les adultes femmes et hommes ainsi que quelques cadets de tout niveau se retrouvent tous les mercredis dans notre local, rue du Port, à 17h45 (départ à 18h) pour un entraînement collectif. La bonne humeur est de rigueur afin de partager la même passion dans un esprit convivial que beaucoup nous envient.

Le club compte une soixantaine d'adhérents.

Une nouveauté : à l'initiative de Lucie, un groupe de féminines s'est formé au sein du club. En plus du mercredi, elle propose des entrainements le samedi matin à 10 h. Les sorties sont adaptées à tous les niveaux.

Chaque année le club organise :

- 1) Le 1^{er} mai 2017 "les Crêtes Baraquines": départ au Cosec de Monthermé.
- 2) Une nouvelle course a vu le jour cette année "La Culminante" au départ des Vieux Moulins de Thilay.
- 3) Sans oublier, en décembre, le traditionnel cross du club au départ de Newet à Les Hautes Rivières.



Entrainement des jeunes :

Fabrice accueille tous les jeudis à 17h30 au Cosec de Monthermé les enfants de 6 à 11 ans pour leur faire découvrir les différentes disciplines de l'athlétisme de manière ludique. A partir de 10 ans, ils pourront participer à leurs premières courses.

Pour les 12 - 16 ans c'est le début des compétitions. Les enfants ont la possibilité de s'affronter lors des différentes rencontres : les cross et compétitions d'athlétisme en salle l'hiver et les compétitions hors stade et sur stade en périodes estivales.

Vincent, entraîneur formateur diplômé propose 3 possibilités d'entrainement, le mardi à 17h30 au départ du local situé rue du Port à Monthermé, le jeudi à 17h30 au Cosec de Monthermé et le samedi matin à 10h00 sur le stade intercommunal d'athlétisme de Bogny.

A partir de la catégorie cadet une quatrième séance est proposée le dimanche matin à 10h30 au local.

Site : local club-montherme.over-blog.com Facebook: Local Club de Monthermé



Création d'entreprise

La société ALFRED s'installe a Monthermé dans la propriété mitoyenne de l'Abbaye de Laval-Dieu. ALFRED, société de conseil et d'externalisation, est spécialisée dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la corruption - dit programme de Compliance (conformité). Le marché de la Compliance est naissant en France et devrait connaitre une extension importante suite à l'entrée en vigueur de la loi dite « Sapin 2 ». ALFRED souhaite s'installer dans ce nouveau marché. La Compliance s'assure que l'entreprise respecte, dans le fond et dans la forme, les dispositions relatives à la prévention de la corruption, le blanchiment et financement du terrorisme, la protection des données privées, autant que les règles qu'elle s'est elle-même fixée (charte d'éthique, procédure interne...)

« Nous avons choisi Monthermé pour ses multiples atouts : des aménagements sportifs au cœur d'un cadre naturel préservé (vélo, randonnée, kayak,...) et la proximité immédiate d'un beau centre-ville avec toutes les commodités nous permettent d'attirer les talents en recherche d'un cadre de travail agréable. L'accès à 3 capitales européenne en 2h est un accélérateur d'affaire »



Amélioration de l'habitat en 2018

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et souhaitez le rénover :

Nous vous informons qu'un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat privé des Ardennes va démarrer **courant 2018**.

Les subventions pourrons atteindre jusqu'à 50% du montant des travaux.

Un ou plusieurs opérateurs vont être recrutés début 2018, qui seront en charge du suivi-animation du dispositif et qui auront pour mission de vous informer et de vous accompagner tout au long de la durée de votre dossier.

TENEZ-VOUS PRETS!!!!

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez :

Contacter l'ANAH 08 au 03 16 51 49 ou 47 ou par mail:

ddt-guichet-renovation-energetique@ardennes.gouv.fr,

Boutique mobile TER



Boutique Mobile TER : plus proche de vous !

La SNCF met à la disposition des habitants de notre vallée une boutique mobile, chaque jeudi de 10h à 16h15, sur la Place Jean-Baptiste Clément.

Outre la vente de billets de transport, ce service de proximité propose des conseils et des rensei-

gnements sur les tarifs et les différents abonnements...

Il faut souhaiter que les Baraquins profitent de ce nouveau service qui pourrait disparaître par manque de fréquentation.